

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Rachel Lalumière

<https://www.cadre21.org/membres/836eff8fa56529b97a634e54>

Date d'obtention : 2021-01-14 21:49:55

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

C'est une méthode qui permet à tous et chacun de savoir son rôle, son implication et la bonne procédure. Lorsque la méthode est uniforme, on évite les ambiguïtés et les erreurs tout en tenant compte de la victime et/ou de l'ami(e) qui dénonce. De plus, avec Sexto, on augmente l'efficacité et la rapidité pour 80% des cas, c'est excellent.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Je vais savoir d'avantage par quel bout commencer et quelle tâche appartient à qui. J'ai vraiment aimé la formation malgré 26 ans de pratique, Sexto va m'aiguiller dans ma pratique. J'aime beaucoup l'approche de travailler en collaboration avec les partenaires. De plus, le côté bienveillant, humain et confidentiel de cette méthode rejoint beaucoup mes interventions. puisque derrière le tout ce processus, il y a des humains.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Pour ma part c'est surtout la confidentialité de tous...c'est le point majeur dans tout ça puisque ça peut détruire des vies. À partir du moment où la situation est prise en charge, c'est de prendre soin de la victime pour qu'elle se sente bien et en confiance afin qu'elle puisse arriver à nommer le plus d'éléments possible de la situation sans se sentir juger. De plus, ne jamais regarder ou faire regarder les photos, vidéos...en aucun temps.